

A l'attention des membres du Comité de quartier
n° 4
Bourg-Vieux – Bouvardière - Volouise

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 16
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 26 mars 2019

Suite à la l'envoi d'une fiche navette en date du 5 février dernier, nous vous prions de trouver de trouver ci-après les éléments de réponses apportés à la fiche navette que vous nous avez transmise.

Fiche navette n°1 – 19/43

- Sécurité au passage piétons entre l'Hoirie et Bouvardière sur la route Départementale D1075 (Avenue du 11 Novembre) au niveau de l'ancienne station U

Du fait des travaux de l'Hoirie et de l'élimination du terre-plein central, le passage piétons n'est plus matérialisé (les bandes blanches ont pratiquement disparu). Les piétons traversent un peu de partout et les automobilistes ne savent plus qu'il existe un passage piéton.

Plusieurs usagers nous ont parlés de situation à risque et d'échappée belle, en particulier avec les nombreux collégiens traversant cette route.

Il faudrait par exemple re-matérialiser ce passage piéton, sans attendre la fin des travaux de l'Hoirie :

- signalisation
- plots centraux
- peinture au sol

La signalisation et les plots centraux ne sont pas nécessairement définis

Réponse :

Il n'est malheureusement pas possible de sécuriser un passage piétons à ce niveau.

Un nouveau passage piétons sera envisagé et sécurisé dans le cadre du projet de l'Hoirie (feux tricolores) au droit de la nouvelle voie (Simone Veil).

Dans l'attente le marquage de chantier (jaune) sera repris au printemps.

Fiche navette n°1 – 19/44

- Circulation poids Lourds rue de Bouvardière
Demande : Mise en place d'une signalétique permettant aux poids lourds d'arriver chez Vicat sans passer par le rue de Bouvardière.

Argumentaire formulé par le comité de quartier : rue de la Bouvardière dans le sens descente vers la gare, de gros camions (espagnols notamment et XPO aussi), qui vont à l'usine Vicat passent rue de la Bouvardière car il n'y a aucun panneau qui indique la route à prendre pour aller chez Vicat.

Il faudrait faire installer :

- un panneau vers Marché U pour indiquer la bonne direction à cet endroit là.
- un panneau "Interdiction aux 3.5 T" à l'entrée de la rue de Bouvardière.

Réponse :

Vos demandes seront bien prises en compte.

Concernant le panneau vers Marché U, la demande sera gérée dans le cadre du volet signalisation redynamisation du Bourg (Signalétique d'Information Locale - SIL).

Dans le cadre de la mise en place de la SIL l'accès à Vicat sera signalée depuis l'avenue du 11 novembre par la nouvelle voie (rue de la Gare).

Dans l'attente de notre prochaine rencontre inter-quartiers qui aura lieu le mardi 14 mai à 18h30 en Mairie (salle du conseil municipal), je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Chantal Rébeillé-Borgella



Adjointe chargée du Cadre de vie, de
l'environnement et de la vie des quartiers